

TOURISME DE L'APRES-PETROLE, UNE TRANSITION DELICATE

novembre 2022 Anne Vourc'h



Depuis Juillet 2022, le gouvernement néerlandais a décidé de réduire le nombre de vols à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, le troisième plus fréquenté d'Europe, désormais plafonné à 440 000 vols par an contre 500 000 atteints avant la pandémie de Covid-19.
photo csupordezso-pixabay

Signé PAP, n°62

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 60 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Ce mois-ci, un article signé Anne Vourc'h, directrice fondatrice (2000-2018) du Réseau des Grands Sites de France.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

**Paysages de
l'après-pétrole**
Collectif

L'été 2022 restera dans les mémoires, en France comme dans une bonne partie de l'Europe. Sous l'effet de canicules portant les températures diurnes à des niveaux inédits sur la plus grande partie du territoire national, des rivières ont cessé de couler, des sources se sont tarées, tandis que les sols connaissent des taux peu communs de sécheresse. Des incendies de grande ampleur et difficiles à maîtriser se sont multipliés. Sur le littoral aquitain touché au pic de sa saison touristique, de nombreux habitants de quartiers résidentiels ont dû être évacués, de vastes campings ont été entièrement carbonisés. Le tout sur fond de difficultés en cascade liées à la guerre en Ukraine, en particulier en matière de disponibilité et de coût de l'énergie dans un pays habitué à en disposer sans contrainte.

L'été 2022 est aussi celui où a émergé en France la notion de quotas, lorsque le Parc national des Calanques a décidé de mettre en place un système limitant drastiquement l'accès à une calanque sur-fréquentée, ce qui a fait couler beaucoup d'encre. Et où a commencé à poindre une alerte murmurée et marginale, mais explosive dans le monde du tourisme : la perspective d'une limitation du voyage aérien.

Un été accélérateur de prise de conscience

La prise de conscience de l'impact du tourisme sur l'environnement urbain n'est pas nouvelle dans des villes comme Venise ou Barcelone. Engorgement des espaces publics, renchérissement des loyers, mutation des commerces et interrogation sur l'habitabilité des centres villes : ces impacts étaient peu évoqués, voire niés dans les métropoles françaises, d'autant que la désertion touristique des villes suite à la crise de la Covid avait contribué à mettre les critiques en sourdine¹. Pourtant, cet été 2022, à Marseille ou Ajaccio, des manifestations ont eu lieu contre les énormes paquebots de croisière déversant leur nuage de pollution en pleine ville et leurs milliers de clients envahissant les rues pour les quelques heures qui leur sont allouées à terre.

Les paysages, les espaces naturels et le patrimoine culturel constituent depuis toujours le fondement et la motivation de l'activité touristique. Cette ressource, ou matière première, est exploitée avec plus ou moins de ménagement selon les lieux et les formes de tourisme.

La demande de nature et la pression sur les espaces naturels sont croissantes depuis plusieurs décennies, mais ont explosé depuis la sortie du confinement de 2020 et la quasi fermeture des frontières. Tous ou presque voient leur fréquentation s'accroître d'année en année, s'élargir progressivement à des publics qui leur sont peu familiers et dont les attentes et les comportements sont nouveaux. Les activités de nature, sportives et ludiques, s'y diversifient et s'y développent fortement.

Le recours aux quotas, adopté cet été pour l'accès à la calanque de Sugiton, a été fortement médiatisé par le Parc national des Calanques. Un système de réservation obligatoire a été mis en place pour plafonner le nombre de personnes autorisées à se rendre chaque jour sur cette petite plage ordinairement bondée. Sa desserte par un seul chemin, sa situation en zone cœur de parc

national, sans activités commerciales directement impactées, a facilité cette option qui est loin de constituer une solution adaptée à l'ensemble des espaces naturels, et non sans de probables effets en retour sur les espaces littoraux de proximité².

Si son instauration est sujette à discussion dans un pays attaché à l'accès libre et gratuit aux espaces naturels, et même si sa reproductibilité reste limitée, cet événement délivre un message à un monde du tourisme habitué à promouvoir toujours plus la croissance d'un marché sans limite : le tourisme est une pratique à fort impact sur la nature et sur le patrimoine ; il y a une limite aux usages de loisirs et touristiques supportables par les espaces naturels ; leur accès et les usages dont ils sont l'objet doivent être repensés collectivement si on ne veut pas qu'ils soient partout contingentés, ou bien en être réduits un jour à des visites exclusivement virtuelles dans le métavers. Un tel message est important pour ce secteur (entreprises et destinations) qui reste peu conscient des enjeux de la transition et largement bercé par l'euphorie de la performance quantitative.

D'autres signaux provenant du cœur même de l'industrie du tourisme sont perceptibles.

Celui donné par exemple par Augustin de Romanet, PDG d'Aéroports de Paris, qui appelle à la modération en matière de recours à l'avion. Il invite « les gens à être plus raisonnables dans le voyage aérien (...) avant que nous ayons - ce qui sera le cas dans 30 ans - des avions propulsés soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, soit avec des carburants durables faits à partir d'électricité verte », concluant paradoxalement que « si demain matin le trafic aérien devait décroître, ce n'est pas une tragédie existentielle pour nous³ ».

1 Ainsi les responsables de la Ville de Paris, première destination touristique en France, elle-même première destination touristique mondiale, refusaient de considérer, il y a peu encore, qu'un surtourisme puisse exister dans le cœur de Paris. Cf. Jean-François Martins, adjoint au maire en charge du tourisme, et Jean-François Rial, "Pour un tourisme à impact positif", Terra Nova, décembre 2019 <https://tnova.fr/ecologie/climat/pour-un-tourisme-a-impact-positif/>

2 La régulation de l'approche de Sugiton par la mer est autrement plus difficile, comme le reconnaît le Parc. Car elle touche directement à des intérêts économiques : loueurs de bateaux, navettes touristiques...

3 Interview à BFM Business, L'Echo touristique 22/9/2022. Rappelons néanmoins qu'est encore sur la table, bien qu'ajourné par la Ministre de la transition écologique début 2021, le projet de création du Terminal 4 à Roissy qui permettrait d'accroître l'accueil, à l'horizon 2037, de 450 vols par jour soit, 40 millions de passagers supplémentaires par an.

Au même moment, Caroline Mignon, présidente de l'association des Acteurs du tourisme durable (ATD⁴), défend l'idée que pour faire baisser le volume du voyage aérien, « la création d'un pass carbone sur le mode du pass sanitaire, serait une solution efficace et juste pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris⁵ ». On mesure le courage de la proposition. On devine aussi son caractère clivant et les questions éthico-politiques que soulèverait l'adoption d'un contrôle mesurant les déplacements de chacun et leurs impacts.

Prenant en compte le tourisme international, et non le tourisme domestique, l'OMT estime que le nombre de ces touristes internationaux est passé de 525 millions en 1995, à 1,3 milliards en 2017, soit un doublement en vingt ans. Après les deux années de Covid, la reprise est très forte - en témoignent les records du trafic aérien salués de toute part. On atteindrait ainsi 2 milliards de touristes internationaux en 2030.

Quelle part du tourisme dans les émissions GES ?

Selon une étude réalisée auprès de 160 pays et publiée en 2018 dans la revue scientifique Nature

Climate Change, le tourisme représente 6,1% du PIB mondial, mais 8 % du total des émissions de carbone produites dans le monde.

En France, première destination mondiale, l'empreinte carbone des activités touristiques est plus élevée. Une étude de l'ADEME publiée en septembre 2021 l'établit en effet à 11% du total des émissions de GES nationales⁶ (pour 8% du PIB). Les transports constituent 77% de ces émissions : 68% pour aller sur le lieu de destination, 9% pour les déplacements une fois arrivé. Les 20% restants viennent de l'hébergement, de la restauration, des consommations et achats etc.

4 Association fédérant 250 acteurs publics et privés et constituant un lieu engagé et innovant de réflexion et d'aide au changement du secteur du tourisme français. <https://www.tourisme-durable.org/>

5 Table ronde dans le cadre de l'International French Tourism Market de Paris, qui accueille pour la première fois en 2022 un espace tourisme durable. https://www.lechotouristique.com/article/iftm-2022-un-pass-carbone-serait-une-solution-juste-pour-atd?utm_source=newsletter-1586&utm_medium=email&utm_campaign=Newsletter-1586

6 "Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France", ADEME, avril 2021. L'étude a pris le parti de prendre en compte les émissions des Français restant en France et des Français voyageant à l'étranger, mais pas les émissions générées par les touristes étrangers pour accéder au territoire français (considérant par hypothèse que ces dernières équivalaient aux émissions générées par les Français voyageant à l'étranger).

*Les élus plaident pour une limitation de l'accès à la petite île d'Aix (Charente-maritime) qui connaît des pics de 8.000 visiteurs par jour en haute saison et demandent son "démarketing".
photo DR*

TV7   S'ABONNER

Charente-Maritime : l'île d'Aix veut se protéger de la surfréquentation touristique

 Lecture 2 min

Accueil • Charente-Maritime • Fouras



Un voyage d'une semaine à l'étranger en avion - l'étude de l'ADEME prend l'exemple d'un séjour de huit jours à New York -, émet deux tonnes de CO2. C'est-à-dire qu'il nous fait atteindre à lui seul le maximum de ce que devrait être notre empreinte carbone totale annuelle à l'horizon 2050, incluant déplacements du quotidien, chauffage, alimentation et autres consommations.

Cette évaluation permet de prendre conscience du chemin à parcourir et de l'importance de nos choix individuels dans un domaine où nos décisions sont peu contraintes, à la différence des déplacements domicile-travail ou de l'isolation de l'habitat.

Au niveau mondial, une étude australienne publiée en 2018 montre que l'empreinte carbone du tourisme augmente de 4% par an, ce qui dépasse de beaucoup la capacité de décarbonation des technologies disponibles, au moins pour les prochaines décennies.

Globalement, les entreprises du voyage ainsi que les institutions publiques du tourisme, semblent encore peu conscientes de l'écart énorme qui persiste entre les pratiques du secteur, et ce qu'appellerait une pratique plus durable⁷. Le secteur reste fasciné par la politique du chiffre, qui consiste à prévoir toujours

plus de passagers, plus de visiteurs et plus de nuitées⁸ et à solliciter leurs clientèles par les mêmes images de rêve. Soulignons que, là encore, le collectif ATD se distingue en cherchant à définir d'autres outils pour mesurer la performance touristique des destinations, en les fondant sur des indicateurs de développement durable⁹. Une batterie de dix indicateurs est proposée couvrant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de la consommation d'eau, d'énergie et de déchets, la protection des espaces fragiles, les mobilités douces, la satisfaction des visiteurs, habitants et professionnels, la formation des professionnels au tourisme durable, l'accès au tourisme pour

7 Cf les interventions du Forum international d'Evora (Portugal), septembre 2021, réunissant le monde des entreprises du tourisme : https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/21/face-au-changement-climatique-le-tourisme-fait-son-introspection-et-evite-l-action_6095426_3234.html#xtor=AL-32280270-%5Bmail%5D-%5Bios%5D

8 Pour la France, première destination mondiale avec 88 millions de visiteurs internationaux en 2018, les objectifs fixés par l'Etat il y a encore 3 ans étaient de 100 millions à l'horizon 2025. Une estimation contradictoire avancée par Guillaume Cromer, ancien président d'Acteurs du tourisme durable, évalue que, pour être en phase avec les objectifs de l'accord de Paris, cet objectif devrait être ramené à 30 millions... <https://www.etourisme.info/2030-objectif-30-millions-de-touristes-internationaux-en-france/>

9 "Mesurer autrement sa performance touristique, guide méthodologique sur les indicateurs d'une destination durable", ATD, novembre 2021, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1508-mesurer-autrement-sa-performance-touristique-atd-publie-un-guide-sur-les-indicateurs-d-une-destination-durable>

*La Baie de Somme, un des Grands Sites de France où le séjour de découverte sans voiture, gageure dans les territoires ruraux, est rendu possible à partir des gares TER.
photo P. Triboulet_SMBS-GLP*



tous, l'impact des retombées économiques sur le territoire.

La réaction du secteur à cette réalité qu'il a du mal à intégrer se limite pour l'instant à une compensation carbone assez dérisoire (plantation d'arbres) ou au soutien à des petits projets communautaires dans les destinations du sud. Les clients répondent très peu à ces invitations, ainsi que le remarque un *tour operator* français déçu de constater le décalage entre le haut niveau de bonne intention déclaré dans les sondages et le très faible nombre de ses clients choisissant l'option « don » au moment de régler leur facture.

Un changement de notre rapport aux vacances et aux voyages

Il apparaît de plus en plus clairement que le cœur même du modèle économique du secteur touristique est aujourd'hui en question. Et, plus largement, notre rapport au temps libre, notre conception des vacances et du voyage tels qu'ils se sont développés et propagés dans la période récente. Pour ceux qui partent de chez eux au moment de leurs congés, un tel usage de leur temps libre exprime le besoin de s'extraire de son environnement quotidien, de changer de rythme et de décompresser¹⁰. C'est le désir d'autres horizons, de découvertes, de rencontres. La notion de vacances est intrinsèquement associée à l'idée du déplacement : ne dit-on pas « partir en vacances¹¹ » ? Etre en vacances tout en restant chez soi fait presque figure d'oxymore, en tout cas chez les urbains qui disposent des ressources nécessaires et affirment, dans leurs pratiques touristiques, le plaisir qu'il y a à pouvoir jouir d'un mode de vie équilibré aussi bien qu'une façon de signifier un statut social, un niveau de vie et la qualité culturelle de ses habitudes.

Pour les générations qui ont connu « l'utopie triomphante de la révolution des temps libres », comme l'analyse Jean Viard dans ses nombreux écrits sur le tourisme comme fait social¹², les mutations à venir sont difficiles à concevoir : si ce n'est renoncer, à tout le moins réduire les voyages lointains nécessitant l'avion, comme nous y invite le mouvement du « flight-shame » ? Partir moins souvent ? Opter pour des vacances près de chez soi ? Ou même pour des vacances à vivre chez soi (le « staycation ») ?



Les Topoguides® de la FFRP : la nature à portée de RER.
photo DR

10 On n'oubliera pas qu'en France le taux de non départ en vacances est de 35% environ, chiffre qui plafonne depuis 40 ans. Les non-départs sont essentiellement liés à des raisons économiques.

11 C'est d'ailleurs devenu la définition officielle de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) qui définit le départ en vacances comme un séjour minimum de quatre nuitées hors du domicile.

12 Jean Viard, *Le Triomphe d'une utopie - Vacances, loisirs, voyages : la révolution des temps libres*, Editions de l'Aube, 2015.

Les déplacements et la dimension environnementale, objet de cet article, ne constituent bien entendu pas le seul domaine d'interrogation pour évaluer et construire la durabilité du tourisme. Il faudrait également considérer son impact sur l'équilibre socio-économique des territoires et des villes, avec dans la colonne du passif ses effets en termes de tensions sur l'immobilier et de gentrification ; et dans la colonne des plus-values, le maintien toute l'année des services et commerces de base qui ne tiendraient pas sans la clientèle de la saison touristique, l'ouverture aux autres et la rencontre, et la contribution à la vie culturelle et sociale dans de nombreuses régions rurales. Sur la carte des territoires ruraux, leur caractère touristique ou non est un marqueur important de différenciation économique et culturelle.

Le paysage, facteur-clé de résilience pour le tourisme de l'après-pétrole

La capacité des villes et territoires de vie à devenir plus viables et plus agréables sur le plan environnemental (moins de pollution, moins de bruit, plus de nature en ville, plus d'espaces naturels et de forêts accessibles, etc.), et épanouissants sur le plan social (vie et engagement communautaire, pratiques créatives et artistiques, activités culturelles, sportives, festives, etc.), est cruciale pour susciter l'envie chez leurs habitants d'y passer non seulement le temps de leur activité productive, mais aussi une plus grande part de leur temps libre. Ne peut-on remédier au cloisonnement grandissant entre les espaces à fonctions productives d'un côté et à fonctions récréatives de l'autre, contraignant à aller toujours plus loin pour trouver des espaces de découverte et de ressourcement ? Ne peut-on inventer des formes de dé-payement, ou même de re-paysagement de proximité¹³ ?

Si s'exprime, dans le désir de voyage, une aspiration à découvrir d'autres lieux, à épouser d'autres rythmes, à assouvir une soif d'altérité et de ressourcement, une alternative au tourisme des lointains se trouve de toute évidence dans notre capacité à affirmer la diversité des identités territoriales. La qualité environnementale des territoires et leur diversité paysagère et patrimoniale constituent les éléments plus que jamais déterminants de leur attractivité. Il s'agit de cultiver la singularité paysagère de chacun d'eux et de lutter contre la banalisation des paysages ponctués des mêmes zones commerciales et plateformes logistiques en périurbain, des mêmes hangars et installations de

Voyage en Cévennes

2022

Sur le chemin
de
Robert Louis Stevenson



*Un succès qui ne se dément pas pour le Chemin de Stevenson qui traverse quatre départements entre Le Puy et Alès, sur 240 km. Créé par une association d'habitants il y a vingt cinq ans, son impact très positif sur la vie et l'économie locale de territoires parmi les moins denses de France est unanimement reconnu.
illustration Association Stevenson*

13 Jean-Christophe Bailly, *Le Dépayement, Voyages en France*, Le Seuil, 2011.

l'agro-industrie dans les campagnes et partout des mêmes infrastructures énergétiques et routières. En témoigne le succès des grands parcours d'itinérance (à pied et en vélo surtout, mais aussi par voies fluviales ou à cheval), succès qui touche aujourd'hui des publics tout à fait nouveaux, irriguant des territoires de marge, et apporte dynamique et retombées économiques encore impensables il y a dix ans. Mais qui voudrait itinérer dans un paysage dégradé et déstructuré ?

Ainsi mobilisés autour de cet enjeu d'un « tourisme situé¹⁴ » et faisant la démonstration de leur capacité à innover en matière de tourisme durable, de nombreux territoires misent désormais sur leur singularité et font la démonstration de leur capacité à innover en matière de tourisme durable, notamment les Parcs naturels et les Grands Sites de France¹⁵.

Quelques réponses locales à enjeux globaux

Hors des grands axes et des agglomérations, l'accessibilité et la mobilité en transports faiblement carbonés sont notoirement lacunaires en France. Le train irrigue peu les territoires ruraux et son prix est souvent dissuasif. Des Grands Sites de France ont fait tester grandeur nature leur possibilité d'accès et de découverte sans voiture, pour des « Escapades nature sans voiture » de trois à quatre jours¹⁶. Ce test a révélé que les possibilités étaient en fait plus importantes que présumées (y compris par le territoire lui-même), mais largement méconnues et sous-exploitées. Sans attendre des investissements lourds et hypothétiques en infrastructures, l'offre peut être parfois substantiellement améliorée par une clarification de l'information des visiteurs -aujourd'hui un véritable maquis-, comme par une meilleure coordination des acteurs publics et privés du territoire.

La légitimité des gestionnaires d'espaces naturels à s'occuper du tourisme a longtemps été discutée par les collectivités et leurs structures dédiées (OT, ADT, CRT¹⁷), mais leur intervention est aujourd'hui plus affirmée. D'abord dans l'accompagnement des acteurs touristiques pour adopter des pratiques plus écologiques et davantage ancrées dans leur territoire, comme les parcs naturels avec leur marque « Esprit parc national » ou « Valeurs parc naturel régional ». La recherche de construction globale de destinations plus éco-responsables demande par ailleurs aux entreprises touristiques,



*Le massif du Canigó, lauréat en 2022 des Trophées Horizons pour un tourisme durable, pour sa gestion responsable des flux touristiques : favoriser la découverte du massif depuis des sites de balcon plutôt que promouvoir l'ascension du pic dont l'approche est désormais interdite en voiture.
photo Michel CASTILLO-CD66*



*Le site a fait l'objet d'une réhabilitation paysagère qualitative, mais les activités d'eau vive sont particulièrement difficiles à réguler dans tous les sites de gorges, milieux fragiles et contraints.
photo SGGA 2009*

14 Roger Goudiard, «La redécouverte d'un tourisme culturel et de proximité, un atout bas carbone – en relisant Hassan Zaoual», Signé PAP, Janvier 2022
<http://www.paysages-apres-petrole.org/articles-signes-pap/>

15 Le tourisme durable en pratique : 20 exemples innovants dans les Grands Sites de France
<https://www.grandsitedefrance.com/ressources/etudes-et-guides-pratiques>

16 <https://www.escapadenature-sansvoiture.fr/>

17 Offices de tourisme, agences départementales du tourisme, comités régionaux du tourisme.

très marquées par la concurrence, d'entrer dans des démarches territoriales collectives pour définir une offre globale lisible pour les visiteurs.

Il reste que, de toute évidence, la régulation de la pression touristique croissante est devenue un enjeu majeur pour les territoires les plus attractifs. Les gestionnaires d'espaces naturels mettent en place depuis plusieurs années des mesures de régulation des flux souvent peu visibles car progressives, localement négociées afin d'être acceptables aussi bien par les habitants que par les visiteurs : recul de l'accès en voiture dans les espaces naturels, plafonnement des navettes maritimes accédant à des îles protégées, limitation des pratiques à fort impact dans les zones les plus fragiles ; mais aussi sensibilisation des publics et inflexion de la communication touristique¹⁸. Des décisions souvent pas faciles à prendre, comme dans le Massif du Canigó qui, en 2020, a courageusement fermé les pistes d'accès motorisé en cœur de massif au profit de plusieurs balcons depuis lesquels découvrir ses pentes majestueuses, et tenu bon malgré de vives pressions contraires. Les sites de gorges (Ardèche, Tarn, Verdon...) ne ménagent pas leurs efforts pour réguler les activités d'eau-vive (canoë, rafting, canyoning, etc) dans un dialogue difficile avec les prestataires tant leur impact est fort en terme économique et d'emplois et, de ce fait aussi, tant leur poids politique est important.

Ces sujets dépassent aujourd'hui les réponses ponctuelles qui ont pu être apportées aux espaces les plus fragiles. D'une façon générale, des stratégies de diffusion de la fréquentation doivent se penser et se mettre en œuvre à l'échelle territoriale pour éviter le phénomène du « tous ensemble, au même moment, au même endroit », générateur de déséquilibres écologiques et sociaux comme d'insatisfaction des visiteurs.

Repenser le tourisme ?

On peut dater l'apparition du tourisme au sein de la classe aristocratique, au XVIIIe siècle en Occident, on peut suivre sa démocratisation (relative certes, mais incontestable) depuis le XXe siècle et son développement considérable à l'ère de la mondialisation.

Le XXIe siècle et ses défis écologiques l'appellent sans doute à reconsidérer ses fondamentaux. Mais l'industrie du tourisme n'est pas seule à être interpellée au sujet de sa capacité à s'aligner sur les attentes, contraintes et enjeux contemporains.



Pour inventer un autre tourisme, fédérer les acteurs du tourisme : A Navacelles, des ateliers de lecture du paysage et de partage des valeurs du site
photo SM Navacelles



Les marques "Valeur parc national" ou "Esprit Parc naturel régional" pour valoriser les savoir-faire locaux, les démarches responsables des hébergeurs et les circuits courts.
photo PNG

Le sont aussi nos territoires et leurs modes d'aménagement : quelle est leur capacité à mieux répondre, en proximité, à notre formidable soif de nature, d'espaces de beauté, de liberté et de ressourcement ?

Et celle de tout un chacun, enfin, à inventer un autre tourisme et « une autre façon d'être touriste¹⁹ ». Transition choisie ou transition subie ? La réponse incombe aussi à chacun d'entre nous, tantôt habitants ici, tantôt touristes ailleurs.

18 "Comment s'adresser aux visiteurs pour favoriser les pratiques de tourisme durable ?", Marie Le Scour et Soline Archambault, revue *Espaces* 368, Dossier *Tourisme durable, oxymore ou horizon ?*, septembre-octobre 2022.

19 Anne Vourc'h, "Inventer une autre façon d'être touriste", *L'Eléphant*, Juillet 2019.